

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

16 juin 2025

École de la Chanterelle, salle du personnel

18h30

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Josée Dolbec, parent ➤ Aurelia De Pauw, parent ➤ Marie-Soleil Gariépy, parent ➤ Grégory Blanc, parent ➤ Sophie Provencher, enseignante ➤ Valérie Côté, enseignante ➤ Kim Desrochers, enseignante ➤ Dominique Patry, responsable service de garde <p>Participaient également :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Marie-Noël Renaud, directrice
	<p>Ordre du jour figurant dans l'invitation originale :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mot de bienvenue 2) Adoption de l'ordre du jour 3) Parole au public 4) Suivi et adoption du procès-verbal du 7 avril 2025 5) Parole au représentant du SDG 6) Parole au représentant du comité de parents 7) Prévisions budgétaires 2025-2026 (adoption # de résolution) 8) Reddition de compte du budget du CÉ (adoption et # de résolution) 9) Approbation budget maximal pour les activités éducatives 2025-2026 à facturer aux parents 10) Campagnes de financement 2025-2026 et retour sur 2024-2025 11) Approbation des listes de matériel d'usage personnel 2025-2026 12) Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence influencée par l'analyse de résultats de la consultation annuelle des élèves 13) Évaluation projet éducatif 14) Approbation date et heure de l'assemblée générale : 10 septembre 2025 18h45 – 19h30 15) Adoption du bilan annuel du conseil d'établissement
	<p>1. Constat du quorum, ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue Constatation du quorum : Minimum cinq membres dont trois parents.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
24-25-38	<p>2. Adoption de l'ordre du jour Ordre du jour proposé par Mme Dominique Patry et adopté à l'unanimité.</p>
	<p>3. Parole au public Non applicable</p>
24-25-39	<p>4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 janvier 2025 Le procès-verbal est proposé par Mme Valérie Côté et adopté à l'unanimité.</p>
	<p>5. Parole au représentant du SDG Mme Dominique Patry fait un retour sur l'année en générale. Tout se passe bien.</p> <p>L'année prochaine 2025-2026, 2 autobus sont réservés pour les sorties lors des journées pédagogiques (plutôt qu'un) pour répondre à la demande. Le principe du premier inscrit restera pour se réserver une place. Mme Patry avise qu'il est possible que le coût des sorties soit légèrement plus élevé que cette année advenant le cas où les autobus ne soient pas à 100% de capacité. Elle prévoit remplir à 90%. Comme les sorties sont au choix des parents et ne sont pas obligatoires, le coût facturé n'a pas à être approuvé par le C.É. Il est cependant suggéré d'indiquer une fourchette de prix dans le message envoyé aux parents lors de l'inscription afin de leur donner « une idée » de la facture à venir.</p> <p>Les parents du C.É. disent que leurs enfants sont heureux au SDG depuis l'arrivée de la nouvelle technicienne et la planification des activités est diversifiée.</p> <p>Mme Marie-Noël Renaud mentionne aussi qu'un bon encadrement est fait et c'est positif sur plusieurs aspects.</p>
	<p>6. Parole au représentant du comité de parents</p> <p>Deux réunions ont eu lieu depuis notre dernière rencontre, le sujet majeur a été les PPP (projets pédagogiques particuliers) au secondaire. Actuellement, les élèves de 4^e secondaire qui veulent faire leur math SN, chimie et physique doivent abandonner leur PPP car les options ne permettent pas de tout combiner. Les parents mentionnent que les élèves ne veulent pas avoir à choisir et aimerait pouvoir poursuivre leur PPP tout en ayant les cours de sciences.</p> <p>D'ici 2 ans, les écoles secondaires devront offrir le choix aux élèves, mais il y aura des cours en dehors de la grille horaire afin de respecter les heures de cours minimum obligatoire. L'exigence d'avoir un groupe complet désirant y accéder sera maintenue.</p> <p>Recommandation : Aller voir ce qui se passe ailleurs au Québec dans la grille horaire des cours pour poursuivre les PPP en 4^e et 5^e secondaire puisque certaines écoles auraient trouvé une solution pour tout intégrer sans sortir de la grille horaire.</p>
24-25-40	<p>7. Prévisions budgétaires 2025-2026 Le budget accordé à l'école est présenté aux membres. Celui-ci est proposé par Mme Marie-Soleil Gariépy et adopté à l'unanimité.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
24-25-41	<p>8. Reddition de compte du budget du CÉ</p> <p>Selon ce qui a été adopté par les membres en octobre, le budget du conseil d'établissement a été utilisé pour le souper de Noël et de fin d'année des membres. Le montant de 354\$ a été complètement utilisé.</p>
24-25-42	<p>9. Approbation budget maximal pour les activités éducatives 2025-2026 à facturer aux parents</p> <p>Les membres du conseil d'établissement préapprouvent un budget afin de permettre aux enseignants de débiter la réservation des activités de l'année prochaine. Le montant final ainsi que la liste des activités choisies seront présentés officiellement à l'automne.</p> <p>À noter que les activités doivent toujours avoir un taux de participation à 80% afin qu'elles puissent avoir lieu après quoi, les frais sont chargés aux parents.</p> <p>De plus, une partie des activités incluses dans le répertoire culturel seront payées via un budget école. S'il y a une demande spéciale ou un dépassement de coûts, les enseignants devront en faire la demande au C.É. à l'automne.</p> <p>Les membres décident d'octroyer les mêmes budgets que l'année précédente soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60\$ pour les classes de 1^{ère} à 4^e année • 70\$ pour les classes de 5^e et 6^e année
24-25-43	<p>10. Campagnes de financement 2025-2026</p> <p>Retour sur les campagnes de 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fromages de l'Abbaye de St-Benoit-du-lac : 3893\$ • Super Recycleurs : 250\$ <p>Les membres proposent de refaire les mêmes campagnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fromages sont très appréciés des parents surtout la période choisie (avant Noël) et elle est assez lucrative. Il est proposé d'aviser dans l'annonce que ce sont des fromages SANS LACTOSE ce qui est un bel atout et parfois méconnu des parents. • La campagne des Supers Recycleurs n'est pas très lucrative mais demande peu d'implication des parents et promeut une notion écologique et environnementale. <p>Les membres du C.É. s'entendent que nous sommes ouverts à accueillir de nouvelles propositions de financement mais nous ne désirons pas en faire trop afin de ne pas épuiser les parents.</p> <p>L'objectif des campagnes : faire des activités rassembleuses dans l'école. Par exemples : Course des couleurs, Halloween, semaines thématiques (sciences et maths, français et arts, skate pour le 3^e cycle)</p>

Résolutions	Procès-verbaux
24-25-44	<p>11. Approbation des listes de matériel d'usage personnel 2025-2026 ainsi que des cahiers d'activités</p> <p>Mme Marie-Noël Renaud explique avoir fait valider les listes par l'avocate du CSSP afin de s'assurer que tout est conforme. Un changement a été fait : L'école achètera les flûtes à bec pour les prêter aux élèves car on ne peut pas les mettre sur les listes d'effets scolaires. (Cet article fait partie de la gratuité scolaire.)</p> <p>Les listes sont approuvées avec une modification pour les 2^e et 4^e année : diminuer la grosseur des cartables 1½ pouces à 1 pouce. En raison de sa grosseur, de son poids et surtout qu'il est en permanence dans le sac d'école de l'élève.</p>
	<p>12. Évaluation du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence</p> <p>L'évaluation est lue par Mme Marie-Noël Renaud aux membres du CÉ. Celle-ci est influencée par l'analyse de résultats de la consultation annuelle des élèves.</p> <p>L'évaluation détaillées du plan de lutte a été envoyé par courriel aux membres du CÉ en amont pour qu'ils en prennent connaissance. Elle sera disponible sur le site web de l'école.</p> <p>Les principaux constats, nos priorités et pistes d'actions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous remarquons qu'il est plus facile pour les élèves d'aller demander de l'aide sur la cour lorsqu'un adulte plus signifiant est présent. Selon eux, les adultes signifiants sont leur enseignant de l'année en cours, les TES, un ami ou leur enseignant des dernières années. • Environ 80% des répondants considèrent que c'est facile d'aller chercher de l'aide pour résoudre des conflits, ce qui représente une augmentation de 5% avec l'année dernière. • Le sentiment d'appartenance à l'école est important et les élèves sont fiers de leur milieu de vie. Nous avons une augmentation de 10% des élèves qui aiment venir à l'école cette année. Ils considèrent que l'école est accueillante et stimulante avec les nombreuses activités rassembleuses. • Nous sommes passés de 87% à 93% des élèves qui se sentent en sécurité lors des transitions dans l'école, une augmentation de 6%. <p>Les membres soulignent l'amélioration dans tous les critères d'évaluation. La consultation annuelle portait sur les mêmes questions que l'année précédente, il est alors facile de comparer.</p>
	<p>13. Évaluation projet éducatif</p> <p>Nous sommes à l'année #1 du nouveau projet éducatif. Nous devons donc attendre d'avoir les résultats finaux des élèves dans les bulletins afin de faire l'évaluation. Ce sera donc en octobre 2025.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
24-25-45	<p>14. Approbation date et heure de l'assemblée générale</p> <p>Mme Marie-Noël Renaud propose le mercredi 10 septembre 2025 de 18h45 – 19h30 lors de la rencontre des parents avec les titulaires de classe afin d'avoir le plus de parents possibles. Tous les membres approuvent.</p> <p>Pour les élections : Le mandat de Mme Josée Dolbec se termine, il y aura donc élection pour un poste vacant. Mme Dolbec mentionne son désir de se représenter.</p> <p>Mme Dolbec mentionne, qu'au comité de parent, ils ont été avisés que si l'école désire la création d'un OPP (Organisme de participation des parents) celui-ci doit être voté lors de cette assemblée générale.</p> <p>Il est discuté que nous voulons des <u>parents autonomes</u>, qui ont leurs propres contacts et qui veulent s'impliquer dans un projet déjà « monté/organisé », sinon des parents bénévoles ponctuels feront l'affaire comme nous avons maintenant.</p>
24-25-46	<p>15. Adoption du bilan annuel du conseil d'établissement</p> <p>Mme Marie-Soleil Gariépy et Mme Marie-Noël Renaud présentent le bilan aux membres. Le bilan est proposé par M Gregory Blanc et adopté à l'unanimité.</p>
	<p>16. Les bons-coups</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le match final élèves contre enseignants de hockey cosom a été une réussite. Les élèves étaient fiers d'avoir égalisé le pointage pour une première fois depuis plusieurs années. La température était agréable, un article sera fait dans le journal à ce propos. • Les semaines thématiques ont été un franc succès auprès des élèves.
	<p>17. Levée de l'assemblée à 20h15</p>
	<p><i>Marie-Noël Renaud</i> Mme Marie-Noël Renaud, directrice</p> <p>_____</p> <p>Mme Marie-Soleil Gariépy, présidente</p>